

# PRÉSENTATION PROJET SSEU – 20 AOÛT 2021

## Diapo 1

Travaillé avec plusieurs spécialistes des questions concernées, le projet présenté est le résultat d'une année de réflexion et d'échange au niveau du groupe Alternatiba Saint-Étienne.

Il se situe dans un contexte de dégradation écologique, sociale et démocratique d'ampleur, qui s'accélère > voir notamment le pré-rapport du GIEC.

Face à la gravité de la situation, il nous paraît indispensable de changer de stratégie pour imposer le changement de système nécessaire, « maintenant, pas dans 5 ou 10 ans ! »

- Le développement des Alternatives locales ne peut plus suffire
- Nous devons prendre le pouvoir sur les institutions nationales en 2022

Ce projet de Sécurité Sociale et Écologique Universelle a donc trois finalités :

1. Organiser à échelle macro-économique un moyen permettant de sortir collectivement du système qui nous détruit, fondé sur la course aux profits (*capitalisme, productivisme, consumérisme, extractivisme...*)
2. Engager une mobilisation citoyenne d'ampleur, en vue de répondre ensemble à nos besoins essentiels, dans une perspective de soin aux humains et à la Terre,
3. Constituer une base de projet politique d'union sociale et écologique, prévoyant d'engager la mutation nécessaire dès les élections de 2022.

## Diapo 2

La SSEU se donne deux grandes missions concrètes :

## Diapo 3

La première est de garantir à toutes et tous un ensemble de droits universels concernant :

1. La Santé, revenant aux fondamentaux de la Sécu de 1946, en y introduisant une plus grande implication des bénéficiaires et des professionnels, et en développant les moyens de soins autres que chimiques, par les plantes notamment...
2. L'alimentation, avec accès, pour chaque habitant.es du territoire national, à un montant mensuel de produits bio paysans en circuit court,
3. le logement, avec accès à des logements rénovés sur le plan énergétique, moyennant prise en charge d'une base de loyer, pour une surface minimale d'habitation pour chaque habitant, et surloyer pour les surfaces supplémentaires,

4. Accès gratuit à une base énergétique par personne, autant que possible en énergie renouvelable, avec surcoût pour les consommations supplémentaires,
5. Idem pour l'eau,
6. Accès gratuit aux transports en commun bas carbone, et développement du vélo et autre moyens de déplacement à faible impact écologique,
7. la formation, pouvant visée le développement de l'ensemble des activités nécessaires à la mutation engagée, concernant par exemple le scénario négawatt, les modes de gouvernance partagée, de décisions collectives ou de gestion des conflits...
8. Mais aussi le revenu et le droit à un travail choisi et valorisant, concernant notamment, tout ce que la sortie du système productiviste et la décroissance énergétique impliquent...

#### **Diapo 4**

La deuxième mission concerne le développement de l'ensemble des activités nécessaires à la mutation écologique à mettre en œuvre, concernant en particulier:

1. l'agriculture biologique et paysanne, potentiellement captatrice de carbone, capable de couvrir les besoins en alimentation de toute la population, dans le contexte de dérèglement climatique qui s'aggrave (développement de la permaculture, de l'agroforesterie, etc...)
2. la rénovation thermique des logements et le développement du parc immobilier permettant l'accès aux droits garantis,
3. le développement des énergies renouvelables, pensé collectivement dans une perspective de décroissance énergétique, et de plus faible impact sur les écosystèmes et les ressources naturelles,
4. Le développement des transports bas carbone,
5. la recherche et l'innovation concernant tous les procédés « low tech » à mettre en œuvre pour relever les défis énergétiques, écologiques et sociaux.

#### **Diapo 5**

Pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins à couvrir par la SSEU, il s'agit de développer à grande échelle un secteur économique conventionné, constituant un réseau d'économie alternative incluant les services publics concernés.

Au delà du montant des prestations garanties, comme pour la sécurité sociale aujourd'hui, le conventionnement impliquera le respect de critères écologiques et sociaux élevés, déterminés collectivement sur les territoires, comme au niveau national.

## Diapo 6

Les Caisses et instances démocratiques de la SSEU, organisées du local au national et impliquant le plus grand nombre, auront pour cela la mission de financer :

1. le coût d'accès aux droits universels garantis pour toutes et tous
2. le salaire jusqu'au SMIC de toutes les personnes devant travailler pour réaliser l'ensemble des missions de la SSEU
3. les investissements, permettant de développer rapidement et à l'échelle nécessaire l'ensemble des activités répondant à la globalité des besoins.

## Diapo 7

Pour pouvoir obtenir les financements SSEU, les actrices et acteurs du réseau conventionné devront :

1. définir leurs besoins en personnel et investissements, en concertation avec les instances démocratiques SSEU sur leur territoire de référence,
2. adopter des modes d'organisation et de gouvernance de type coopératif, ou de gestion des « Communs », avec dissociation entre montants de capitaux détenus et pouvoirs concernant les décisions collectives,
3. fonctionner hors logique de profit, chacun.e étant rémunéré.e pour son travail, sans rémunération du capital ou retour sur investissements,
4. développer les interactions et les synergies entre membres conventionnés, en circuit les plus courts possibles...

## Diapo 8

En retour des financements accordés, les membres du réseau conventionné devront reverser une part importante de leur « valeur ajoutée » ou de leur « résultat d'exploitation » aux caisses de SSEU sous forme de cotisations sociales étendues.

## Diapo 9

Pour développer un tel système à échelle macro économique, il est nécessaire de multiplier les sources de financements.

La source principale de financement mise en œuvre en 1946 pour la Sécu, repose sur les cotisations sociales calculées sur les salaires versés par l'ensemble des entreprises françaises (*part de la valeur ajoutée générée par le travail, mise en commun pour l'intérêt de toutes et tous*).

Pour ne pas pénaliser les entreprises qui emploient des personnes et payent correctement leur personnel, il serait important de développer de nouvelles formes de cotisations sociales calculées sur l'ensemble de la valeur ajoutée plutôt que sur les salaires. Les profits des grands secteurs fortement subventionnés tels que les banques pourraient être réorientés pour le financement du développement de la SSEU.

## **Diapo 10**

Des subventionnements d'État pourraient être mis en place de manière contractualisées avec les instances de la SSEU, dans une perspective de financement d'un vaste plan de mutation écologique et sociale.

Des taxes spécifiques devraient être mises en œuvre pour mettre fin aux activités économiques et industrielles dévastatrices des écosystèmes et pourraient être dédiées au financement de la SSEU dans sa phase de développement.

Il n'est cependant pas opportun d'envisager le financement à long terme des activités vertueuses telles que celle développées par la SSEU par les taxes sur les activités économiques qui nous détruisent.

## **Diapo 11**

Dans une perspective de transformation profonde des dogmes européens, la BCE pourrait être placée sous contrôle et directive démocratique, et mobiliser sa capacité de création monétaire sans dette pour financer la bifurcation écologique au sein d'un plan de grande ampleur.

Une part de cette création monétaire écologique générée par cette « BCE transformée » pourrait être attribuée au développement de la SSEU.

## **Diapo 12**

Sans attendre la transformation des traités européens et anticipant la mise à l'arrêt des activités néfastes, il semble important d'envisager d'autres modes de financements propres au système de SSEU.

On pourrait s'inspirer des systèmes de « Crédit Mutualisé ou Barter », de type WIR Suisse, pour développer un large système d'échange interne au réseau conventionné, permettant de développer l'ensemble des activités complémentaires, sans dépendance à l'euro.

Ce système permettrait de créer, à valeur euro et sans possibilité de conversion, autant de monnaie d'échange que nécessaire pour répondre aux missions de la SSEU.

Cette création monétaire autonome ne peut cependant pas concerner les besoins d'approvisionnement en produits et matières premières non disponibles au sein du réseau lui-même.

La contre-partie de cette création monétaire, pouvant être envisagée de manière importante, est que la quantité de monnaie ainsi créée corresponde, par anticipation, à ce que le réseau doit être en capacité de produire pour répondre aux besoins collectifs et individuels.